



Association des médecins
omnipraticiens de Québec

2700, rue Jean Perrin, bur. 214
Québec (Qc) G2C 1S9
Tél.: (418) 843-8883 / Téléc.: (418) 843-7330
Courriel: amoq@bellnet.ca

« LES TOUTES DERNIÈRES NOUVELLES... »

2 pages incluant celle-ci

URGENT

**Afficher ou copier la ou les pages suivantes à l'intention des
médecins de votre service, département, UMF,
GMF, Clinique ou CLSC**

« Les toutes dernières nouvelles... »

...du vendredi 16 février, 2007

Nouvelle trajectoire de services en santé mentale !

Comme plusieurs, vous aurez reçu la semaine dernière un document des directeurs généraux des CSSS de Québec Nord et de la Vieille-Capitale, résumant les nouvelles modalités de références en santé mentale. Issues des volontés ministérielles, les nouvelles modalités rendent obligatoire la référence préalable à l'équipe de santé mentale d'un CSSS à titre de « guichet unique », pour les demandes de consultations en santé mentale, notamment auprès d'un médecin psychiatre.

Depuis le 29 janvier, l'accès aux anciens MEL, ou à « l'Intake » de Roy-Rousseau cède désormais la place aux équipes de première ligne en santé mentale. Théoriquement, cette approche, exigée par le ministère de la Santé, devrait permettre une meilleure utilisation des équipes de première ligne, et accélérer la référence et la première visite auprès du psychiatre. En contrepartie, un nouveau formulaire de deux pages en santé mentale adulte, et de trois pages en santé mentale jeunesse semble maintenant obligatoire.

Plusieurs médecins nous ont déjà contacté afin de souligner certains points négatifs, mais aussi positifs, de ce nouvel enlignement de l'accessibilité en santé mentale. Vos commentaires nous sont précieux, n'hésitez pas à nous en faire part. L'Association s'inquiète et se questionne sur ces nouveaux changements. Nous tiendrons une rencontre de notre exécutif à la fin février puis nous entendons intervenir sur certains points au cours des prochaines semaines. Nous vous demandons de rester vigilants et d'informer l'Association, s'il y a lieu, de la charge de travail supplémentaire, des désagréments, des délais ou des bénéfices de cette nouvelle approche.

La région de Québec représentée au comité de médecine d'Urgence de la FMOQ

Le Dr Pascal Renaud, médecin d'urgence rattaché au département d'urgence de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, a été nommé récemment au sein de ce comité. Le Dr Renaud possède de belles qualités de gestion et d'organisation, qu'il a mis au service de ses collègues par sa participation au sein de l'AMQ depuis quatre ans et par sa participation au comité de planification et de régionalisation de la FMOQ. Le comité de médecine d'Urgence de la FMOQ est l'un des comités importants de notre fédération, par son rôle conseil auprès des instances dirigeantes du Conseil et du Bureau. Le Dr Renaud saura faire le pont entre nos besoins ici à Québec et notre fédération...en autant que vous saurez le garder informé de vos besoins locaux.

L'appel à l'aide pour Portneuf fut un succès !

Merci à tous les médecins qui ont répondu à l'appel. Les besoins ont été quasi complètement couverts. Les médecins retrouvent maintenant une qualité de pratique et une vitesse de croisière qui fait des envies. La pratique médicale aux urgences de St-Raymond et à St-Marc des Carrières s'est toujours déroulée dans une ambiance de collégialité et de collaboration. La région a malheureusement été « déculottée » par une série de départs en domino, pour transferts et raisons personnelles. Le calme est maintenant revenu. La région accepte toujours la contribution de médecins d'urgence pour un coup de main occasionnel ou plus. Rappelons que, comme dans la région de Charlevoix, les médecins y reçoivent une rémunération de 105% du tarif régulier. Enfin, prochaine étape, nous recherchons des médecins de famille en cabinet pour couvrir des besoins importants en terme de suivi et de prise en charge de la clientèle. Ça vous intéresse!; contactez le Dr François Brunet, au 418.337-4611 poste 426.

Michel Lafrenière MD, Président,